

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/129/F/2026-2027, RELATIF A LA FOURNITURE DES UNIFORMES POUR LE PERSONNEL DE L'OBR.

Date de Publication : 08./09./2026

Date d'Ouverture des Offres : 19./09./2026

L'Office Burundais des Recettes (OBR) lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National pour la Fourniture des Uniformes pour le personnel de l'OBR, dont les spécifications techniques et les quantités sont définies dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

1. Objet du marché :

Le présent marché consiste à la confection des uniformes pour le Personnel de l'OBR composés pantalons, chemises et cravates pour les hommes, jupes chemises et foulards pour les femmes, des ensembles pour les chauffeurs et pour les plantons.

2. Financement du marché

Le marché est financé par le budget Général de l'Etat, exercice 2026-2027.

3. Spécifications du marché et allotissement

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AON) tel que défini par le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le marché est constitué de deux (2) lots :

Lot 1 : Fourniture de 2047 paires d'Uniformes avec bannière de numéro

Matricule, cravates pour les hommes et foulards pour les femmes

Lot 2 : Fourniture de 30 Ensembles pour chauffeurs et 239 ensembles pour les plantons ;

Un soumissionnaire peut soumissionner sur tous les lots et les gagner tous pourvu qu'il soit techniquement conforme et financièrement moins disant.

Les paires d'uniformes et les ensembles seront livrés dans un délai de Cent vingt jours (120) jours calendaires comptés à partir de la date d'autorisation de prise de mesure et transmission de la liste du personnel de l'OBR au

Fournisseur. Cependant, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

4. Conditions de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, technique et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics du Burundi.

5. Consultation, acquisition du Dossier d'Appel d'Offres et demande de renseignements

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté sur le site web de l'OBR (www.obr.bi) ou obtenu physiquement à la Direction de l'Administration et des Approvisionnement sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant de cinquante mille francs burundais **(50.000FBU)** versé au compte **N° CC10003**, sous compte de transit des recettes non fiscales, ouvert à la Banque de la République du Burundi.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit et moyennant accusé de réception, au Commissaire des Services Généraux de l'OBR, 10 jours calendaires précédant la date limite de dépôt des offres.

L'Office Burundais des Recettes répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres qu'il aura reçue, au plus tard dans les cinq (5) calendaires jours précédant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse de l'Office Burundais des Recettes indiquant la question posée, sans indiquer son auteur, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter les offres en 5 copies dont un original et 4 copies en mentionnant clairement sur les exemplaires « ORIGINAL » ou « COPIE » selon le cas.

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission de :

- Huit millions (8 000 000) de francs Burundais pour le lot 1 ;
- Deux millions (2 000 000) de Francs Burundais pour le lot 2.

La garantie bancaire est libellée en Francs Burundais. Les soumissionnaires devront préciser dans leurs offres, les adresses physiques et électroniques des institutions financières émettrices de ces garanties.

Les offres doivent être remises au Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes (OBR) sis au Quartier Asiatique, Immeuble VIRAGO, Avenue de la Tanzanie, N°963a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22 282146/22282202 au plus tard le 29/9/2026 à 9 h 30. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

7. La validité des offres

Les offres restent valables pendant une période de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 29/9/2026 à 9h 30. Toute offre déposée après l'heure et date limite ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 29/9/2026 à 10h00' en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à la séance d'ouverture ou de leurs représentants. La séance d'ouverture des offres se déroulera dans l'une des salles de réunions de l'Office Burundais des Recettes sis à ROHERO, Immeuble VIRAGO, Quartier Asiatique, Avenue de la Tanzanie, N°963a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22282146/22282202.

Le procès-verbal d'ouverture devra être signé par les membres de la sous-commission d'ouverture séance tenante. Les soumissionnaires ou leurs représentants présents signeront sur la liste de présence à l'ouverture des offres.

10. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Office Burundais des Recettes (OBR) sis à Rohero, Immeuble VIRAGO, Quartier Asiatique, Avenue de la Tanzanie, N°963a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22282146/22282202.

Fait à Bujumbura, le 04/09/2026

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Commissariat des Services Généraux
B.P. 3465 Bujumbura II
Cyrille NKANUYE